

## **DELIBERATIONS DU** **CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Quinze, le dix avril, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le vingt-deux avril deux mille quinze par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

**Etaient présents** : ASTRUC Sylvie, ATTALI François, CAMOLESE Stéphan, COUFFIGNAL Anne, DAMEZ Olivier, DAURES Philippe, GENEVE Christelle, JOLY Ananda, LAGANTHE René, LAURENT Sylvanie, MORGAIN Garance, PAGES Gisèle, ROLIN Claudine, TENEGAL Denis, VERGNES Valérie

**Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration** : MM. BASSEZ Dominique à TENEGAL Denis, LLEWELLYN Anthony à LAGANTHE René, MAS Jean-Claude à DAMEZ Olivier.

**Excusé(es)** : ---

**Absent(es)** : ---

La séance est ouverte ce vendredi dix avril à vingt heures trente-cinq, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner le secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Désignation du secrétaire de séance** : Madame PAGES Gisèle

Arrivée de Monsieur JUAN Christophe à 21 h 20.

**Vote des comptes administratifs, affectation des résultats compte de gestion, vote des taux et des budgets :**

**Délibération n° 2015/ 12: Approbation du compte administratif communal 2014**

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de valider le compte administratif concernant l'année 2014.

Le compte administratif communal 2014 présente un résultat de clôture de 503 878.91 euros.

Accord à l'unanimité

**Délibération n° 2015/13 : Approbation du compte administratif assainissement 2014 :**

Le compte assainissement fait apparaître un résultat de clôture de 409 539.91 euros.

Il est procédé aux votes des deux comptes administratifs.

*Accord à l'unanimité*

**Délibération n° 2015/ 14: Affectation des résultats :**

Il est procédé à la présentation du budget communal par chapitre pour la section de Fonctionnement et d'Investissement. Au vu de l'excédent constaté lors du vote des comptes administratifs, Monsieur le Maire propose, pour le budget communal, d'affecter 100 000 euros en recettes de fonctionnement et 204 142.45 euros en recettes d'Investissement.

En ce qui concerne le budget assainissement, Monsieur le Maire propose d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation en recettes d'Investissement, soit 39 751.73 euros.

Accord à l'unanimité

**Délibération n° 2015/ 15: Approbation du compte de gestion communal et du compte de gestion assainissement 2014 :**

L'adjoint en charge des questions financières précise qu'il s'agit de valider le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur.

Accord à l'unanimité

**Délibération n° 2015/ 16: Vote des taux 2015 :**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux. De ce fait, pour 2015, le taux appliqué à la taxe d'habitation se maintiendra à 12.43 %, celui de la taxe foncière bâti à 28.19 %, et celui de la taxe foncière du non bâti à 76.93 %.

Accord à l'unanimité

**Délibération n° 2015/ 17: vote du budget primitif commune 2015 :**

Le budget communal 2015 s'équilibre en section de Fonctionnement à 1 937 371 euros et en section d'Investissement à 870 243.41 euros.

- **Principaux investissements prévus en 2015 :**

- ≡ Construction station d'épuration Rabastens-Couffouleux
- ≡ Aménagement centre bourg
- ≡ Travaux Rieu Vergnet
- ≡ Travaux toitures églises Ste Quitterie et St Victor
- ≡ Isolation gymnase

Accord à l'unanimité

### **Délibération n° 2015/ 18: vote du budget primitif assainissement 2015**

Le budget assainissement s'équilibre en section d'exploitation à 170 718 euros et en section d'investissement à 6 151 041.85 euros.

Accord à l'unanimité

### **Délibération n° 2015/ 19: Indemnités élections départementales**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, pour les élections départementales qui se sont déroulées les 22 et 29 mars dernier, du personnel municipal est intervenu. Conformément aux décrets en vigueur, il convient donc d'attribuer des indemnités pour travaux supplémentaires.

Accord à l'unanimité

### **Délibération n° 2015/ 20: Création d'un poste en emploi d'avenir**

Monsieur le maire indique qu'afin de faire face à plusieurs absences au sein des services techniques, il convient de recruter une personne dans le cadre d'un emploi d'avenir pour une durée de 35 heures hebdomadaire.

Accord à l'unanimité

### **Délibération n° 2015/ 21: Commission intercommunale des affaires scolaires**

L'élue en charge de ce dossier précise que, compte tenu de l'augmentation de la population sur le territoire du Rabastinois ainsi que de la construction prochaine de l'école de Grazac, il convient de créer une commission intercommunale des affaires scolaires. Celle-ci aura pour missions :

- La localisation géographique des enfants sur les communes ainsi que la détermination annuelle des secteurs scolaires ;
- L'optimisation des capacités des structures du territoire ;
- La répartition des inscriptions des élèves et le traitement des demandes de dérogation éventuelles ;
- La mise en place de conventions entre les communes formalisant les participations financières ;
- La mise en place, en liaison avec la FEDERTEEP, des circuits de transport.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Gisèle PAGES et Madame Christelle GENEVE comme titulaires au sein de cette commission.

Accord à l'unanimité

**Délibération n° 2015/ 22: Subventions aux associations :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des demandes de subvention ont été reçues en mairie. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen. Les adjoints en charge de ces demandes proposent :

≡ Compagnie du Morse	1 200 €
≡ Rabas'Rock	300 €
≡ Art'Erre	1 000 €
≡ Les veillées rabastinoises	200 €
≡ Association BOUGE TON TARN	200 €
≡ Joyeuse Pétanque	180 €
≡ Comité des Fêtes de Couffouleux	3 900 €
≡ Amis du Patrimoine (animation de Noël)	800 €
≡ Rando Pays rabastinois	180 €
≡ Stade athlétique Rabastens Couffouleux XV	800 €
≡ Association Gymnastique volontaire Rabastens-Couffouleux	180 €
≡ Dojo de Rabastens	500 €
≡ SARC Cyclotourisme	180 €
≡ Association Gymnastique rabastinoise	80 €
≡ Avenir cycliste rabastinois	270 €
≡ Amicale des anciens des chantiers de jeunesse	100 €
≡ FNACA	110 €
≡ Association des anciens combattants du canton de Rabastens	110 €
≡ La pie partage	150€
<b><i>(vote à l'unanimité pour l'ensemble des subventions mentionnées ci-dessus)</i></b>	
≡ Tennis Club Rabastens-Couffouleux	370 €
<b><i>(une abstention pour le vote de la subvention du Tennis Club Rabastens Couffouleux)</i></b>	

**Délibération n° 2015/ 23: Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité :**

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commandes constitué de Rabastens, de la communauté de communes, pour l'acheminement et la fourniture d'électricité, d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes sachant que le SDET demeure l'interlocuteur privilégié de la commune.

Accord à l'unanimité.

**Point sur l'intercommunalité**

- SIVOM : l'élu référent indique qu'une rencontre avec l'entreprise Malet qui va réaliser les travaux est programmée le 21 avril prochain. Pour Couffouleux, les travaux vont être effectués dans le quartier de la Bouyayo.

Une communication devra être faite auprès des habitants du quartier afin que ces derniers sortent leurs poubelles à un endroit précis afin de limiter la rotation des camions et protéger autant que possible le nouveau revêtement routier.

### **Point sur le CCAS**

L'élue référente indique qu'à ce jour, aucun élément n'est à signaler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30 minutes.

<b>Délibérations</b>	<b>THEME</b>
Dél 2015/12	Approbation du compte administratif communal 2014
Dél 2015/13	Approbation du compte administratif assainissement 2014
Dél 2015/14	Affectation des résultats
Dél 2015/15	Approbation du compte de gestion communal et du compte de gestion assainissement 2014
Dél 2015/16	Vote des taux
Dél 2015/17	Vote du budget primitif commune 2015
Dél 2015/18	Vote du budget primitif assainissement 2015
Dél 2015/19	Indemnités élections
Dél 2015/20	Création d'un emploi en contrat d'avenir
Dél 2015/21	Commission intercommunale des affaires scolaires
Dél 2015/22	Subventions aux associations
Dél 2015/23	Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2015

Le Maire,

<b>NOMS PRENOMS</b>	<b>ET</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>NOMS PRENOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>
ASTRUC Sylvie			LAGANTHE René	
ATTALI François			LAURENT Sylvanie	
BASSEZ Dominique			LLEWELLYN Anthony	
CAMOLESE Stéphan			MAS Jean-Claude	
COUFFIGNAL Anne			MORGAIN Garance	
DAMEZ Olivier			PAGES Gisèle	
DAURES Philippe			ROLIN Claudine	
GENEVE Christelle			TENEGAL Denis	
JOLY Ananda			VERGNES Valérie	
JUAN Christophe				